

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un groupe  
de Mr Van Heffen, destiné aux  
Collections des Musées.

N° 1993

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

1993 Groupe de Van Heffen.



MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

N° 1993

ANNEXE

Bruxelles, le 18 Avril 1896.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, que l'attention de la Commission Directrice a été attirée sur le fâcheux effet que produit le groupe en marbre, par Van Haffen, représentant "Chanson, envoyant des denards dans les champs des Philistins", & qui ne trouve place, actuellement - nous ignorons pour quel motif - dans la Cour intérieure du Musée Moderne de Peinture.

Cet ouvrage, dont les mérites artistiques sont discutables, et dans un fâcheux état de Conservation, & les restaurations pratiquées jadis - à la suite d'un accident qui mit la statue en pièces, dont partaient apparentes - & lui donnent, surtout à la place où en vue qu'elle occupe, à l'entrée du Musée, un aspect nullement décoratif.

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien partager le sentiment de la Commission Directrice, & désigner, pour la statue en question, un autre emplacement, où elle puisse passer plus inaperçue.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute Considération.

Pour la Commission Directrice.  
Le Président,

Le Secrétaire,

Monsieur le Ministre de l'Agriculture  
des Travaux Publics, & des Beaux-Arts



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

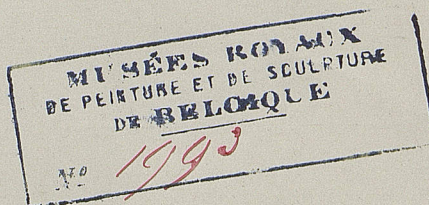
N<sup>o</sup> 1041

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 29 Décembre 1881



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 24 Courant,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le  
Directeur du musée d'histoire naturelle a été  
informé que la statue de Samson serait inces-  
samment placée dans la galerie ouverte qui  
précède l'entrée de ce musée.

Je vous prie en conséquence, Messieurs,  
de vouloir bien donner des instructions pour  
que cette œuvre d'art soit transportée au lieu  
de son emplacement.

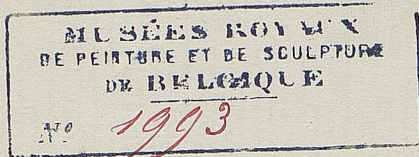
Agreez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

G. Nolli-Jacquemyns

A la Commission Directrice des musées  
de peinture et de sculpture de l'Etat,





Brux. 24 Nov. 1881

à M<sup>re</sup> le Ministre des  
Intérieur.

Répondant à votre lettre  
du 18 de ce mois, chiffrée des  
Beaux-Arts, N<sup>o</sup> 10415,  
nous avons l'honneur de  
vous informer que nous  
ne voyons pas d'inconvénient  
à ce que le Samson de M<sup>re</sup>  
Van Heffen soit placé dans  
la galerie ouverte qui  
précède l'entrée du Musée  
d'histoire naturelle.

Nous vous prions, M<sup>re</sup>  
Ministre, si vous ~~adoptez~~<sup>approuvez</sup>  
cet emplacement de vouloir  
bien en prévenir M<sup>re</sup> le  
Directeur des des Musées

Aggr.

Le Secrétaire  
J. H.

Le Président  
F. S.



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

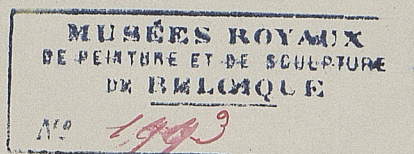
N<sup>o</sup> 10415

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 18 Novembre 1881.



Messieurs,

Avant de faire choix d'un nouvel emplacement  
pour la statue en marbre de M<sup>r</sup> Van Heffen, le Samson, il  
conviendrait de savoir dans quelle mesure elle se prête dans  
son état actuel, à un déplacement. S'il y avait péril à de  
trop longs transports, il conviendrait de lui choisir  
un lieu de dépôt ou un emplacement définitif aussi  
rapproché que possible de l'endroit où elle se trouve  
actuellement, et je vous serais obligé de vouloir bien m'adres-  
ser à cet égard des propositions et de me dire notamment  
si elle ne pourrait pas trouver place dans la Cour  
du musée.

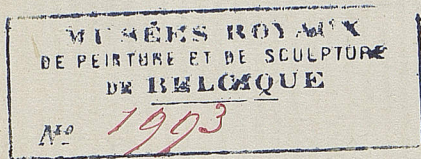
Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Nolli-Jacquemyns

À la Commission Directrice des  
musées Royaux.





Brux. 9 Oct. 1881

à Mr le Ministre de  
l'Intérieur.

Comme suite à votre  
Dépêche du 12 Juillet,  
Ch<sup>gr</sup> de Bruxelles et  
N<sup>o</sup> 10415, nous avons  
l'honneur de vous informer  
que Mr Joseph Vandenberg  
vient de terminer, d'une  
manière très satisfaisante,  
la restauration de la  
Statue en marbre de Mr  
Jean Heffen, intitulée  
Samson.

Nous joignons à la  
présente, afin de légiti-  
-mation le compte de ces  
-travaux s'élevant à <sup>ca. 335</sup> fr.  
-formé par un devis  
qu'il a fourni.

L'emplacement que  
cette Statue occupe  
en ce moment dans l'un  
des Vestibules du Palais



Des Beaux-Arts, où les  
ouvrages doivent circuler  
constamment, et la difficulté  
de son transport pour l'usage  
des collections dans lesquelles,  
elle se trouve aujourd'hui,  
font vivement désirer, elle  
à l'Administration que vous  
voulez bien assigner # le plus tôt possible,  
cette œuvre une destination  
définitive, afin qu'elle  
soit à l'abri de nouvelles  
dégradations. - Nous  
croions utile de vous  
prévenir que la statue  
statue de M. Van Sliepen  
ne pourrait être utilisée  
dans les locaux des  
Musées.

et gn.

Le Secrétaire  
V. H.

Le Président  
L. J.



MUSEES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup>

7993

Le soussigné, sculpteur, demeurant à Ixelles, avenue Jeanne, n<sup>o</sup> 12, déclare qu'il lui est dû par le Département de l'Intérieur la somme de Trois cent trente-cinq francs (fr<sup>s</sup> 335.-) en paiement des frais de restauration d'une statue en marbre de M<sup>r</sup> Jan Heffen, représentant : Samson.

Ixelles, le 1 Octobre 1881.

Jos van Den Berg



Bruxelles, le 3 Mars 1881.

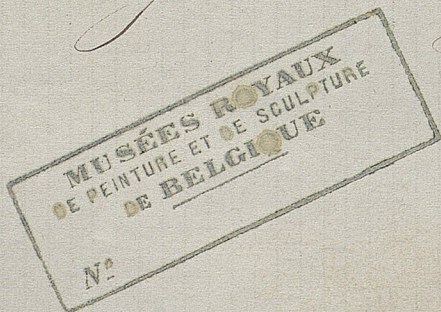
Le Soussigné Jos. Van Den Berg  
Sculpteur demeurant avenue Jeanne  
14 S'engage envers le gouvernement  
à exécuter la Statue de Monsieur  
Van Heffen pour le prix de Trois  
Cent et Hente-Cing francs.

Ce prix comprend,

- 1.<sup>o</sup> Rassembler les morceaux ensemble
- 2.<sup>o</sup> Boucher les joints par une masticque
- 3.<sup>o</sup> Livrance du cuivre et plomb.

Les bois et caisse nécessaire à  
l'emballage seront livrés par le  
Gouvernement.

Jos. Van Den Berg





MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 10415

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

/ ANNEXE.

SOMMAIRE

Bruxelles, le 12 juillet 1881

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 1993

Messieurs,

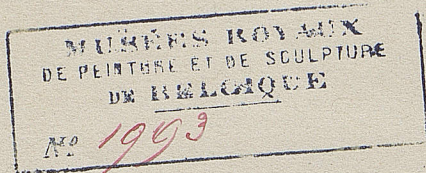
Je vous autorise à confier à  
M. Vandenberghe, aux conditions  
du devis dressé par lui, la restau-  
-ration du groupe de M. Van Steffen.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Van-jaquemy

A la Commission directrice des musées royaux de peinture  
et de sculpture de l'Etat, à Bruxelles





Brux. 27 Juin 1881

M<sup>re</sup> le Ministre de l'Int<sup>er</sup>

Jadis faisons au désir  
exprimé par votre lettre du  
11 de ce mois, et d<sup>ue</sup> des B. et  
N<sup>o</sup> 10415, nous avons l'honneur  
de vous faire parvenir les  
devis que M<sup>re</sup> Joseph Vanden  
Berg nous a soumis pour  
la reconstruction du groupe  
de M<sup>re</sup> Van Heffen.

Ce projet en nous a  
été signalé par M<sup>re</sup> Fréhel  
comme étant parfaitement  
en mesure d'exécuter les  
travaux dont il s'agit  
et la somme qu'il demande  
nous paraît être modérée.

Nous attendons, M<sup>re</sup>  
Min<sup>re</sup>, pour faire entreprendre

# De 338 frs

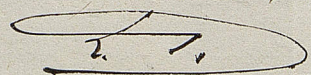
Conservé en copie  
par le Minist<sup>re</sup>

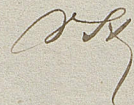


La restauration des groupes  
de Samson que nous venons  
bien nous faire connaître  
nos intentions & nous  
prière d'agr. l'exp.

Le Président

Le Secrétaire







Copie.

Bruxelles, le 3 Mars 1881.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 1993

Le soussigné Jos. Vanden Berg,  
Sculpteur, demeurant avenue Jeanne,  
12, s'engage envers le gouvernement  
à restaurer la statue de M<sup>r</sup>  
Van Heffen pour le prix de trois  
cent trente-cinq francs.

Ce prix comprend :

- 1<sup>o</sup> Rajuster les morceaux ensemble;
- 2<sup>o</sup> Boucher les joints par une  
masque;
- 3<sup>o</sup> Livraison du cuivre & du plomb.

Les bois et caisse nécessaires à  
l'emballage seront livrés par le  
Gouvernement.

(Signé Jos. Vanden Berg.

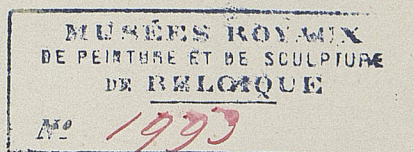


MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 10415

Bruxelles, le 11 Juin 1881.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Messieurs,

M. Van Heffen m'informe par  
la lettre ci-jointe que je crois devoir  
vous communiquer, qu'il lui est  
impossible de se charger de la restaura-  
tion du groupe de Samson qui a été  
brisé au palais des beaux-arts,  
et qu'il est disposé à prêter le modèle  
de cette œuvre d'art à l'artiste auquel  
ce travail pourra être confié.

Je vous prie, Messieurs, de bien  
vouloir prendre les mesures que cette  
communication nécessite.

Avant de confier la restauration  
du groupe à un autre artiste, un  
des des dépenses de son être  
dressé et soumis à mon approbation.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Rolin-Jacquemyns

À la Commission  
Directrice des musées  
royaux de peinture etc.  
(M. Gallait, Président)



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 10415

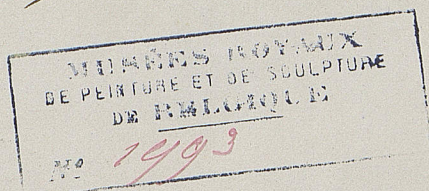
N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 13 Juillet 1880.

Messieurs,



Me référant aux considérations  
exposées dans votre lettre du 8 juillet  
courant, j'ai autorisé le transfert  
à l'Exposition du groupe de M<sup>r</sup>  
Van Heffez. Je désire que la même  
mesure soit prise à l'égard des  
groupes en bronze de M<sup>r</sup> Mignon,  
représentant un combat de taureaux,  
et que le manque d'emplacement  
n'a pas permis jusqu'ici d'exposer  
favorablement au Musée.

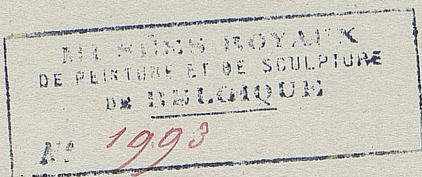
Agrez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

G. Robin-Jacquemyns

À la Commission  
directrice des musées  
royaux.





Brux. 8 Juillet 1880

à M<sup>le</sup> Mun. Del<sup>e</sup> Instr.

Repondant à v<sup>re</sup> lettre  
du 7<sup>me</sup> juin, chef de ma<sup>is</sup> on a  
des Bâtiments - Arts, N<sup>o</sup> 10415,  
nous avons l'honneur de  
vous informer que d'après  
l'avis de M<sup>re</sup> l'Architecte  
des Bâtiments Civils, les  
~~plus~~ beaux des statues  
en marbre exposées dans  
la petite Galerie à l'entrée  
du Salon de Peinture ne  
pourraient être augmentées  
sans compromettre la  
solidité des vitres.

Le Musée ne disposant  
d'aucun autre local dans  
lequel il soit possible  
de placer des œuvres de  
Sculpture, nous avons  
cru pouvoir M<sup>le</sup> Mun.  
faire transférer ce  
groupe de M<sup>re</sup> Van der Hoffen



au Salon des Beaux-Arts  
après la figure au  
l'Exposition de 1880  
en attendant que l'œuvre  
soit statué sur la  
distribution à donner  
à cet ouvrage  
Agr.

Le Président  
Le Secrétaire  
P. S.



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 10415

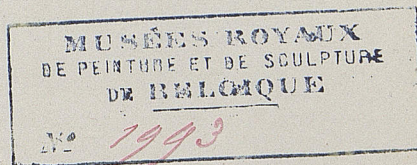
N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

5 Juin 1880.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous  
informer que l'Etat a commandé  
à M<sup>r</sup> le Statuaire Van Effen, la  
reproduction en marbre de son  
groupe représentant Sanson envoyant  
des regards dans les champs des  
Philistins. Cet ouvrage étant terminé  
j'ai décidé qu'il figurerait dans une  
des galeries du Musée.

Je vous prie donc, Messieurs, de  
vouloir bien donner des instructions  
pour que le groupe de M<sup>r</sup> Van Effen,  
qui sera transporté incessamment,  
soit placé convenablement et de me  
donner avis de sa réception.

Agreez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée.

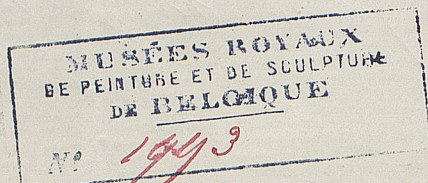
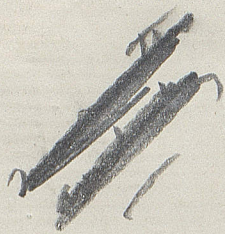
Le Ministre de l'Intérieur.

G. Rolin-Jacquemyns

À la Commission  
directrice du Musée  
de peinture et de  
sculpture de l'Etat.



A Monsieur Rolin Jaquemyns  
Ministre de l'Intérieur.



10415  
25/81  
5

Monsieur le Ministre,

J'aurais été très-heureuse  
de restaurer la Statue de Samson  
afin de la conserver au Musée.

Pour faire une tentative  
de restauration, il faudrait suspendre  
la Statue qui n'a plus de point  
d'appui; il faudrait donc le concours  
d'un homme ayant les engins nécessaires.

J'en ai demandé à trois Messieurs.  
Le troisième vient de me répondre.



qu'il n'a aucune confiance dans  
le succès de cette opération: donc il  
me refuse son concours.

Placé dans cette situation je me  
vois dans l'impossibilité de restaurer  
la statue en question.

Dans votre lettre du 9 Mai c.à  
vous exprimer l'intention de vous adresser  
à un autre artiste dans le cas où je ne  
pourrais me charger de cette restauration.

N'ayant aucun espoir de réussir  
en ce travail, je viens vous offrir  
de prêter le modèle de la statue  
à l'artiste qui se chargerait de la chose  
afin de lui faciliter l'opération.

Je suis Monsieur le

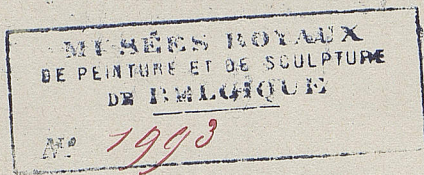
Ministre avec le plus profond  
respect.

Votre très-humble et  
très-obéissant serviteur

Vanheffer, Statuaire  
J.B.  
Rue Rogier, 277.

Schaerbeek le 16 Mai 1881.





Brux. 28 Avril 1881

à M. le Ministre  
de l'Intérieur.

M<sup>r</sup>. Van Heffen nous  
ayant exprimé le désir  
d'être chargé de la restaura-  
-tion de sa Statue  
de Samson, nous lui  
avons demandé de nous  
indiquer ce qui mériterait  
l'excuse de ce travail.

Après plusieurs  
rapports, cet artiste vient  
de nous faire connaître  
que votre département  
s'était déjà occupé d'une  
- statue à lui pour la restaura-  
-tion de son œuvre  
et qu'il croyant, en consé-  
-quence, devoir vous



transmettre directement  
son avis.

Une prompte solution  
de cette affaire serait  
désirable, et le Ministère  
afin de pouvoir faire  
céder la Statue de  
la place qu'elle occupe  
depuis l'accident qui  
est survenu.

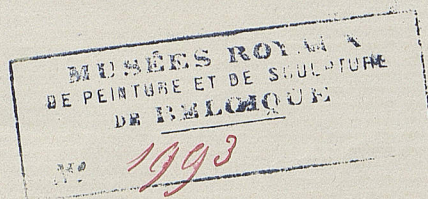
La présente réponse a  
été faite le 22 février, et est  
des Bureaux. Art. N° 10415.

Signé. M. M. M.  
L'asp. de la haute Cour

Le Président  
Le Secrétaire  
J. S.



A la Commission Directrice  
du Musée



Messieurs,

Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
s'étant adressé directement à moi  
pour me demander le prix de la  
restauration de la Statue de Samson, c'est  
à lui que je crois devoir l'envoyer  
je le ferai encore aujourd'hui  
j'ai l'honneur de me dire,

Votre très humble serviteur

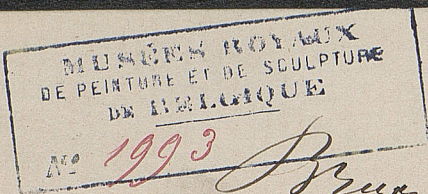
Vanheffez

7.13

Rue Rogier 277

Schoorbeek le 28 Avril 1881





Brux. 22 Avril 1888

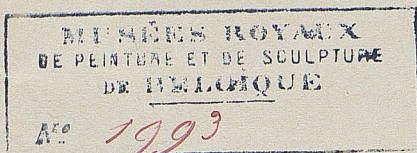
M<sup>rs</sup> Paul Heffers  
Artiste - Sculpteur.

Mon cher l'honneur de vous  
reppeler votre lettre du 14 de ce  
mois par laquelle vous m'avez  
prie de vous faire faire une statuette  
en bois d'ébène pour la statue  
- d'ensemble de votre statue de  
Samson.

Mon cher l'honneur de vous  
prie de vous faire faire une statuette  
- d'ensemble en bois d'ébène  
pour la statue de Samson.  
prochain, 22 Avril, la Com. Dir.  
statuera sur la statue à  
prendre pour faire réparation et  
ouvrage par le praticien  
qu'elle désignera.

A gu. etc. l'exp. de us  
pour. Com. Dir. la Com. Dir.  
Le Secrétaire  
N<sup>o</sup> 1993





Brux. 4 Mars 1861

M<sup>r</sup> Van Heffen  
Art. Sculpteur

Par suite du désagrément  
vous avez exprimé  
d'être chargé de la  
restauration de votre  
Statue ( Samson ), la  
Commission des œuvres  
des églises vous prie  
de vouloir lui indiquer  
dans le plus bref délai,  
la somme pour laquelle  
vous vous chargez  
de ce travail & de lui  
faire parvenir sans  
délai détaillé de la  
dépense.

Agr. etc. l'us.  
En ref. de l'us.  
plus cordialement.  
Le Secrétaire  
V<sup>re</sup>



J. VANDENBERG  
AVENUE JEANNE, 12 (derrière l'École Militaire)  
IXELLES, (QUARTIER SUISSE).

---

*A Monsieur*



*Siénon Secrétaire de la  
Commission directrice des Musées  
Royaume de Peinture et Sculpture  
Place des musées  
Bruxelles*



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

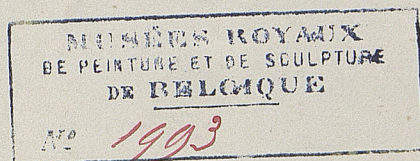
N<sup>o</sup> 1041/

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 22 Février 1881.



Messieurs,

Un accident s'est produit en  
procédant au déplacement des  
œuvres de sculpture déposées provi-  
soirement dans une des salles du  
Palais des Beaux-Arts et dont vous  
entretenais ma dépêche du 20 février Et.  
Le Sanson de M. Van Heffen,  
ayant glissé du plan incliné sur  
lequel cette statue en marbre devait  
être transportée, est venu se briser  
contre les marches de l'escalier du  
vestibule qui aboutit à la Rue du  
Musée.

Il résulte du rapport circonstancié  
qui m'est adressé sur cette affaire  
par le Secrétaire de votre collège, M.  
Stiénon, que cet accident n'est  
imputable à aucune négligence,  
l'opération du déplacement ayant  
été

A la Commission directrice des Musées royaux  
de peinture et de sculpture.



été conduite par les mêmes procédés et sous  
la direction du même personnel qui ont  
été employés jusqu'ici avec un plein succès  
pour toutes les expéditions et réexpéditions  
de l'Exposition historique de l'Art Belge.

À l'égard des mutilations subies par  
la statue de M. Van Heffen, elles ne  
dépassent pas en gravité celles qui ont  
subies quantité de statues antiques  
aujourd'hui restaurées. Je vous prie, en  
conséquence, de vouloir bien prendre  
d'urgence, les mesures nécessaires pour  
la restauration de cette œuvre d'art et  
de me faire connaître le montant appro-  
ximatif de la dépense.

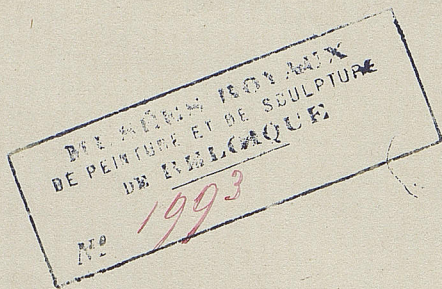
Je crois devoir vous rappeler à cette  
occasion ma dépêche précitée du 10 février  
relative au déplacement des statues res-  
tantes.

Agnez, Messieurs, l'assurance de  
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Robin-Jacquemyns





Brun. 27 Juin 1880

à M<sup>re</sup> le Ministre  
des Intérieurs

Comme suite à votre  
lettre du 3 décembre,  
Le Conserv. des Musées n<sup>os</sup> de St<sup>re</sup> de Venise - Paris,  
Trésorier & de Sculptures N<sup>o</sup> 10415, j'ai l'honneur  
de déclarer que le groupe en de marbre de M<sup>re</sup> Van Heffen, constatant que le groupe  
est intact; . . . . . en marbre de M<sup>re</sup> Van Heffen,  
fait partie de la Collection, représentant: Samson  
du M<sup>re</sup> R. de P. S. et envoyant des renseignements  
Sculpt.

Brunelle, le 27 Juin 1880 Philistin, fait partie de  
la collection des statues  
royales de Peinture & de  
Sculptures.

Cyr.  
Le Conservateur



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

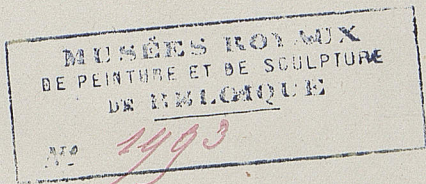
N<sup>o</sup> 10415

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 3 Août 1880.



Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me  
faire parvenir d'urgence, le certificat réclamé par ma lettre  
du 22 juillet écoulé, N<sup>o</sup> 10415, au sujet de la réception, aux  
Musées, de l'œuvre de M. Van Heffen représentant "Samson enorgueil-  
lant des Géants dans les champs des Philistins."

Pour le Ministre,  
Le Directeur Général délégué,  
M. Morquay

A Monsieur le Conservateur des Musées  
Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat.



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

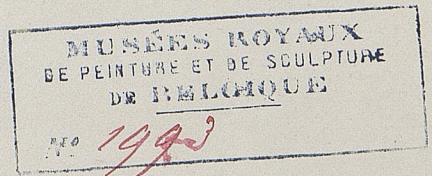
N<sup>o</sup> 10415.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 22 Juillet 1880.



Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous prier,  
afin de me permettre de faire liquider  
le prix d'exécution de l'œuvre de M<sup>e</sup>  
Van Hoeffen, représentant : Tamson  
envoyant des renards dans les champs  
des Philistins, de vouloir bien m'adres-  
ser le certificat d'usage, constatant  
que cette œuvre fait partie des collec-  
tions du Musée moderne de sculpture  
de l'Etat.

Pour le Ministre,  
Le Secrétaire Général,  
Willems

A Monsieur le Conservateur  
des Musées royaux de peinture  
et de sculpture.



Copie.

Monsieur le Ministre,

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup>

J'aurais été très heureux de restaurer la statue de Lamton afin de la conserver au Musée.

Pour faire une tentative de restauration, il faudrait suspendre la statue qui n'a plus de point d'appui; il faudrait donc le concours d'un homme ayant les engins nécessaires.

J. l'ai demandé à trois maîtres, le troisième n'ont pu me répondre qu'il n'a aucune confiance dans le succès de cette opération: donc il me refuse son concours.

Placé dans cette situation, je me vois dans l'impossibilité de restaurer la statue en question.

Dans votre lettre du 9 mai C<sup>te</sup>, vous exprimez l'intention de vous adresser à un autre artiste dans le cas où je ne pourrais me charger de cette restauration.

N'ayant aucun espoir de réussir en ce travail, je viens vous offrir de prêter le modèle de la statue à l'artiste qui se chargerait de la chose afin de lui faciliter l'opération.

Je suis, Monsieur le Ministre, &c. &c.

(Signé) J. B. Vanheffent.

Statuaire

277. rue Royale. —

Le 16 mai 1881.